

No 11-522-XIF au catalogue

**La série des symposiums internationaux  
de Statistique Canada - Recueil**

**Symposium 2005 : Défis  
méthodologiques reliés aux  
besoins futurs d'information**



2005



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

# LA GESTION HOLISTIQUE DE LA RÉPONSE AUX ENQUÊTES-ENTREPRISES

Wayne Baxter<sup>1</sup>

## RÉSUMÉ

Depuis un certain nombre d'années, Statistique Canada prend de plus en plus de mesures pour améliorer ses programmes d'enquête en faisant appel aux données fiscales, en perfectionnant le contenu et en devançant la publication des données. Ces initiatives, qui ont permis de réduire les coûts et le fardeau de réponse de même que les délais de production, ont été menées de manière relativement indépendante en réaction à des pressions internes et externes. Or, il existe depuis peu une vision qui intègre ces initiatives, entre autres, en une stratégie « holistique » cohésive de la gestion de la réponse aux enquêtes de Statistique Canada. La démarche consiste à axer la collecte et l'analyse des données d'enquête sur les grandes entreprises complexes dont les données fiscales sont insuffisantes pour répondre aux besoins du système statistique canadien. Au cours des prochaines années, nous mettrons en œuvre un certain nombre d'initiatives visant à réduire le fardeau de réponse de ces grandes entreprises tout en améliorant la qualité des données qu'elles nous fournissent.

Dans le présent exposé, nous décrivons la stratégie adoptée, qui comprend :

- la création d'un Programme de gestionnaires de portefeuille d'entreprises chargés de gérer les relations, la collecte et la qualité des données des plus grandes entreprises canadiennes;
- l'établissement d'une équipe de réponse stratégique pour aider les entreprises non visées par le programme, mais essentielles au programme statistique, à fournir les données nécessaires;
- la planification d'une série intégrée de bases de données contenant tous les fonds de données de Statistique Canada dans une architecture commune centralisée;
- un processus de déclaration « à guichet unique » pour recueillir électroniquement presque toutes les données financières d'une entreprise.

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Résumé

À la suite de réunions tenues par la Direction de la statistique de l'industrie (DSI) pendant l'été 2003 et en 2004, et des nombreuses discussions qui en ont résulté, une idée a commencé à se concrétiser relativement à la gestion stratégique de la réponse des grandes et des petites entreprises. La portée de cette gestion semble s'étendre au-delà de la DSI et toucher essentiellement toutes les enquêtes-entreprises menées dans les secteurs de la Statistique du commerce et des entreprises et du Système de comptabilité nationale (SCN). Voici un résumé des éléments de base de la stratégie répartis dans un certain nombre de catégories.

### 1.2 Gestion des relations

Statistique Canada entend gérer ses relations avec les plus grandes entreprises canadiennes de façon à réduire au minimum le fardeau lié aux demandes de données, à garantir la rapidité et la qualité de la collecte des données nécessaires et à démontrer la pertinence de l'information de Statistique Canada. À cette fin, le Bureau entend établir les entités suivantes :

---

<sup>1</sup> Wayne Baxter, Statistique Canada, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0T6  
[wayne.baxter@statcan.ca](mailto:wayne.baxter@statcan.ca)

- Une fonction Gestion du portefeuille des entreprises (GPE) chargée de gérer tous les aspects de nos relations permanentes avec (au départ) les 350 plus grandes entreprises canadiennes, dont l'établissement de profils organisationnels, les modalités de déclaration d'enquête et une entente officielle concernant les attentes des deux parties, la résolution des problèmes, l'analyse de cohérence et, enfin, la collecte de données. Par la suite, il serait possible d'étendre ce programme à la certification organisationnelle et à la microanalyse des données pour chacune de ces entreprises GPE.
- Une activité permanente consistant pour la haute direction de Statistique Canada à communiquer, au moins une fois l'an, avec des associations industrielles et commerciales ainsi qu'avec les chefs de la direction ou les directeurs financiers d'un sous-ensemble d'entreprises GPE et d'autres entreprises essentielles à nos statistiques (liste à déterminer) pour établir des relations qui témoignent de l'importance que nous leur accordons et de l'utilité que peuvent représenter pour leur organisation les données ou les services de Statistique Canada.
- Une petite unité de réponse stratégique (URS) au sein de la Division de la statistique des entreprises (DES) pour aider les entreprises retardataires qui se trouvent sous le niveau GPE, et qui sont repérées de manière stratégique, à répondre aux besoins en données de Statistique Canada. Il s'agirait d'obtenir la collaboration de l'entreprise à chaque enquête, par opposition au suivi courant qu'effectuent les unités de collecte de la Division des opérations et de l'intégration (DOI) et de la Division des opérations des enquêtes (DOE). Il faudra définir l'univers dans lequel on choisira les retardataires auprès desquels interviendra cette unité, mais il s'agira probablement des entreprises prioritaires de chaque cellule industrie-province, déterminées par domaines spécialisés en consultation avec le SCN.

Nous poursuivrons nos relations avec les petites entreprises non essentielles (complexes et simples) comme aujourd'hui, en établissant un premier contact par l'entremise des divisions de collecte. La résolution des plaintes relatives à certaines enquêtes continuera d'être assurée par les divisions spécialisées. Lorsqu'une plainte concernera plus d'une division d'enquête, les dispositions spéciales d'enquête continueront d'être coordonnées par la fonction relations avec les répondants de la DSE, qui sera intégrée à l'unité de réponse stratégique.

Nous continuerons de produire les documents concernant nos relations avec les répondants à l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE) s'il est démontré qu'ils sont efficaces pour améliorer la réponse et, au besoin, pour communiquer des renseignements juridiques comme les dispositions relatives à la confidentialité et au partage de données. La capacité de la DES en matière de recherche de répondants sera limitée en raison d'une réorientation vers l'obtention de la collaboration d'autres entreprises essentielles. La recherche qui sera effectuée visera simplement à mieux connaître le comportement des répondants en vue d'améliorer la réponse.

Dans le cadre de la stratégie, nous étudierons des façons de fournir en retour des données d'enquête aux entreprises visées par la GPE et par les URS pour faire preuve de bonne foi et pour montrer la pertinence des programmes d'enquête de Statistique Canada.

### **1.3 Collecte de données**

Nos activités de collecte seront axées sur les entreprises complexes. Normalement, les entreprises simples seront exemptées de la collecte de données financières, car nous utiliserons des documents fiscaux. Toutefois, nous pourrions avoir besoin d'un petit échantillon de ces entreprises simples pour obtenir des caractéristiques non financières en vue de modéliser des estimations plus détaillées demandées par le SCN et par d'autres utilisateurs clés.

- Les profils de toutes les entreprises GPE feront au moins l'objet de mises à jour annuelles. Les unités critiques qui se trouvent sous le niveau GPE (déterminées par la complexité de l'entreprise à la Division du Registre des entreprises [DRE]) continueront de faire l'objet de profils établis régulièrement, à l'initiative de la DRE, par le truchement de son programme interne d'établissement de profils d'entreprises complexes. L'établissement de profils et la mise à jour du Registre des entreprises (RE) auront lieu rapidement pour respecter les échéanciers des enquêtes courantes et annuelles. Les délais seront négociés entre les diverses parties.

- Un processus de déclaration « à guichet unique » sera mis à l'essai en vue de recueillir électroniquement la presque totalité des données d'une entreprise. La première étape de ce processus (mise à l'essai à l'heure actuelle) consistera à recueillir des données financières en établissant la mise en correspondance des données comptables de chaque entreprise au Plan comptable pour produire ou modéliser les données financières détaillées requises par le Bureau au lieu d'enquêtes-entreprises. Une deuxième étape consistera à intégrer un processus semblable pour recueillir des données non financières. Il faudra vraisemblablement organiser les données non financières de l'entreprise selon une norme, comme on l'a fait pour les données financières du Plan comptable. La déclaration à guichet unique sera d'abord instaurée pour les entreprises GPE et pour d'autres entreprises prioritaires, en deçà du niveau GPE, dont les données sont essentielles. Nous mettrons également à l'essai l'utilisation de la technologie XBRL et nous l'intégrerons à la déclaration à guichet unique s'il s'avère que cette méthode permet de réduire au minimum les coûts pour les répondants et pour Statistique Canada. Les données recueillies selon cette méthode seront accessibles aux divisions et au SCN.
- Nous encouragerons de plus en plus les autres entreprises complexes à utiliser les méthodes courantes de collecte électronique des données (CED), dont le site Internet de réponse sécuritaire (SIRS).
- Nous négocierons avec chaque entreprise répondante visée par la GPE et par les URS une série de « contrats » officiels concernant l'information dont nous avons besoin ainsi que les modalités d'obtention de cette information. Dans la mesure où les ressources le permettront, nous étendrons cette démarche contractuelle à toutes les entreprises complexes. Nous établirons un échéancier des négociations contractuelles avec les entreprises GPE et les autres entreprises.
- Nous établirons des mesures de suivi progressives pour obtenir des réponses des entreprises retardataires. Il s'agira d'une démarche en trois étapes auprès d'entreprises jugées prioritaires pour notre programme statistique et dont nos services de collecte n'arrivent pas à obtenir une réponse. Les étapes progressives de ce processus sont les suivantes : 1) offrir de l'aide par tous les moyens : programme GPE, programmes des gestionnaires des répondants clés (GRC) et URS des divisions spécialisées; 2) amener un cadre supérieur de Statistique Canada (occupant au moins un poste de directeur) à communiquer avec les directeurs financiers ou les chefs de la direction d'un sous-ensemble prioritaire des dernières entreprises retardataires; 3) entamer des poursuites judiciaires contre ces entreprises en vertu de la *Loi sur la statistique* ou de la *Loi sur les déclarations des personnes morales*, si la haute direction juge la situation appropriée. Nous établirons un processus officiel pour définir les critères des mesures de suivi progressives, passer en revue les non-répondants essentiels et déterminer les entreprises auprès desquelles il faut intensifier le processus en passant à la deuxième, puis à la troisième étape.

#### **1.4 Cohérence et certification des données**

- En plus de la gestion des relations avec les grandes entreprises complexes et de l'établissement de leurs profils, le programme GPE sera chargé non seulement d'effectuer une analyse de cohérence à l'égard des entreprises GPE, mais aussi de procéder à la certification par Statistique Canada des microdonnées concernant chacune de ces entreprises. Le processus de certification des microdonnées sera déterminé conjointement par le Programme GPE, les divisions spécialisées (DS) et le SCN.
- En procédant à l'analyse de cohérence et à la certification des microdonnées, les GPE collaboreront étroitement avec chaque entreprise et tiendront les divisions spécialisées et le SCN au courant de leurs activités. On produira les données certifiées en respectant les échéanciers de publication. Les divisions spécialisées seront encore chargées de définir les exigences concernant les données et leur contenu, l'analyse des macrodonnées, la création ou la révision des séries de données, ainsi que la rédaction et la recherche analytiques. Elles réviseront les données en consultation avec les GPE concernés et le SCN.

#### **1.5 Outils et infrastructure**

Pour mener à bien ces activités, il est prévu de mettre en place les éléments suivants :

- Un Registre des entreprises simplifié qui concentrera la collecte sur la structure d'entreprise telle que l'entreprise la conçoit. Toutes les enquêtes seront liées au RE et utiliseront les variables financières du Plan comptable.
- Une série intégrée de bases de données contenant toute l'information disponible sur toutes les entreprises canadiennes : bases de sondage, données, calendriers d'enquête, déclarations antérieures, personnes-ressources et contacts antérieurs. Ces bases de données seront centralisées et posséderont une architecture commune.
- Des outils distribués à grande échelle permettant d'accéder directement à ces bases de données pour mener à bien les activités d'établissement et de maintien des relations, de collecte et d'analyse. Les divisions spécialisées, les divisions de collecte, les GPE et l'unité de réponse stratégique utiliseront ces outils pour mieux comprendre et gérer activement la réponse et le fardeau.

Sans être absolument essentiels à la réalisation de notre stratégie, ces outils nous permettront de l'accomplir avec beaucoup plus d'efficacité et de rapidité. Dans notre environnement technique actuel, certaines activités peuvent s'avérer trop ardues pour être menées couramment de façon réaliste. Les activités pour lesquelles nous serions gravement limités et qui n'apporteraient pas d'amélioration importante à notre infrastructure ou à nos outils existants comprennent la production de stocks de questionnaires et de réponses aux enquêtes par entreprise, ainsi que l'exécution de l'analyse de cohérence et de la certification des données au-delà de l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE) pour les unités GPE.